



# District de l'Yonne – Commission Technique

## DEMANDE D'HOMOLOGATION DE TOURNOI

A faire parvenir 30 jours avant le tournoi

Toute pièce manquante au jour du tournoi entraînera automatiquement le refus de l'homologation Tout Club organisant un tournoi ou un rassemblement non homologué par le District de l'Yonne s'expose à des sanctions financières.

N.B. : Si vous organisez plusieurs tournois au cours de la saison, vous devez remplir un imprimé par tournoi.

### À compléter obligatoirement en lettres capitales

Nom du club : \_\_\_\_\_

N° d'affiliation : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Dates du tournoi : \_\_\_\_\_

### Réservé au District

Date de réception au district : \_\_\_\_\_

N° ou référence du dossier : \_\_\_\_\_

### Définition de la manifestation

Appellation du tournoi : \_\_\_\_\_

Commune : \_\_\_\_\_

Nom du stade (ou salle) : \_\_\_\_\_

Dates : du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_ Horaires : \_\_\_\_\_

### Identité et coordonnées du responsable de la manifestation

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

N° de licence : \_\_\_\_\_

Fonction au sein du club : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

## Définition du tournoi

Type de tournoi :

Football à 11 - Football à effectif réduit - Sixte - Futsal

Autre (à préciser) : \_\_\_\_\_

Masculin Féminin

Catégories concernées : Vétérans - Seniors - U18 - U15 - U13 - U11 - U9 - U7

Nombre d'équipes prévues : \_\_\_\_\_

Nombre maximum de joueurs (ses) par équipe : \_\_\_\_\_

### RAPPELS :

**1** - Aucun joueur ne peut participer à un tournoi pour un club autre que celui où il est licencié sans l'autorisation écrite de son président. La participation d'un joueur ne présentant pas de licence est strictement interdite.

**2** - Temps de jeu : Le temps de jeu des différents tournois doit être arrêté dans le souci de préserver l'intégrité physique des joueurs.

**3** - Sur classement : les dispositions des articles 73, 74, 75 et 168 des Règlements Généraux de la F.F.F. doivent être scrupuleusement respectées.

Club demandeur	Réservé à la commission technique
<p>Règlement du tournoi (lois du jeu, organisation des rencontres et durée des rencontres...)</p> <p>Date :</p> <p>Nom : - Prénom :</p> <p>Fonction :</p> <p>Signature :</p>	<p>Autorisation accordée : Oui : Non</p> <p>Dossier reçu complet : Oui : Non</p> <p>Observations :</p> <p>Date :</p> <p>Nom - Prénom :</p> <p>Fonction :</p> <p>Signature :</p>
Réservé à la commission sportive	
<p>Autorisation accordée : Oui Non</p> <p>Observations :</p> <p>Date :</p> <p>Nom - Prénom :</p> <p>Fonction :</p> <p>Signature :</p>	